

IFEPSA

Institut de formation en
éducation physique et en sport
d'Angers / Les Ponts de Cé

Année Universitaire 2011/2012

NOTE D'INFORMATIONS SUR LES STAGES

Licence 3^{ème} année

Nous attirons votre attention sur l'importance que vous devez accorder aux stages programmés lors de votre formation de 3^{ème} année. Ces stages représentent un moment important dans votre formation professionnelle.

Pour les parcours AEEAPS, APAS et MS ces stages doivent être choisis avec pertinence et motivations. Pour vous aider dans la recherche de lieux de stage, nous vous proposons une liste d'établissements susceptibles de vous accueillir. Vous êtes invités à prendre contact avec eux le plus tôt possible, les conventions de stage seront éditées dès que vous en aurez fait la saisie via intranet. Un formulaire de demande de convention de stage vous sera remis le jour de la rentrée. Le carnet de stage professionnel sera également à votre disposition sur le site internet de l'IFEPSA.

Concernant les étudiants inscrits en APAS

1) Stage de professionnalisation (« Pratique professionnelle et analyse »)

Ce stage doit vous permettre d'acquérir les connaissances théoriques et pratiques nécessaires à l'intervention dans un milieu professionnel. Dans le cadre de ce stage, vous devrez participer à la conception, la conduite et l'évaluation de programmes, de réadaptation, de prévention et d'intégration par l'activité physique adaptée auprès de groupes de personnes relevant des catégories suivantes : troubles fonctionnels et métaboliques, troubles sensoriels et moteurs, troubles du comportement et de la personnalité, déficiences intellectuelles, inadaptation sociale, troubles liés au vieillissement, maladies chroniques ou létales¹.

Ce stage est dit **d'intervention et d'analyse**. Cependant, il est également attendu de l'étudiant qu'il puisse **concevoir et finaliser un projet** visant la promotion de sa structure ou de son activité.

Ce stage est organisé sur l'année universitaire complète et s'articule suivant deux périodes :

- ☞ Semaine 42 au semestre 5 (du lundi 17 au vendredi 21 octobre 2011),
- ☞ Semaines 4, 5, 6 et 7 au semestre 6 (du lundi 23 janvier au vendredi 17 février 2012).

Cependant, son organisation pourra être modulée au regard des exigences de l'organisme d'accueil. Par exemple, le stage peut être envisagé selon un dispositif « distribué ». Dans cette configuration, le stage est hebdomadaire (mercredi après midi). Ce dispositif sera accepté par l'IFEPSA à titre exceptionnel et ce au regard de

¹ Conformément à la fiche « Licence APAS » du Répertoire National de la Certification Professionnelle, http://cncp.gouv.fr/cncp/fiche_gp.php?idfiche=4425

l'intérêt de la nature du stage, et de la programmation des jours de stage sur temps de cours. Il s'applique plus particulièrement aux étudiants envisageant un stage auprès de personnes déficientes intellectuelles en établissement spécialisé (IME, SIPFP, Foyer de vie....).

2) Stage d'intervention en structure associative

Le stage en milieu associatif se déroulera le mercredi après midi ou en soirée, dans un club ou un organisme qui propose des activités sportives adaptées (Handisport, Sport adapté, Fédérations affinitaires, ...).

Votre rôle sera :

- ☞ d'entraîner un groupe à une pratique sportive en loisirs ou en compétition,
- ☞ de participer à l'organisation, la mise en place et au déroulement d'une manifestation sportive,
- ☞ de développer une nouvelle APS.

Concernant les étudiants inscrits en Management du Sport (MS)

Stage de professionnalisation (« Pratiques professionnelles et analyse »)

Lors de ce stage d'une durée de 5 à 7 semaines², vous devrez concevoir ou participer à la conception d'un projet et le finaliser de préférence durant l'année universitaire 2011-2012. Ce stage doit être abordé sous l'angle de la conception de programmes d'activité, d'équipements, et/ou d'événements sportifs. Il vise à développer des compétences dans l'organisation et la gestion d'actions dans les champs du sport, des loisirs et du tourisme en fonction des publics, et des environnements (secteurs privé et public).

Ce stage est organisé sur l'année universitaire complète et s'articule suivant deux périodes :

- ☞ Semaine 42 au semestre 5 (du lundi 17 au vendredi 21 octobre 2011),
- ☞ Semaines 4, 5, 6 et 7 au semestre 6 (du lundi 23 janvier au vendredi 17 février 2012).

Cependant, son organisation pourra être modulée au regard des exigences de l'organisme d'accueil. Par exemple, le stage peut être envisagé selon un dispositif « distribué ». Dans cette configuration, le stage est hebdomadaire (plusieurs demi-journées sont consacrées au stage). Ce dispositif sera accepté par l'IFEPSA à titre exceptionnel et ce au regard de l'intérêt de la nature du stage, et de la programmation des jours de stage sur temps de cours.

Nicolas HAUW se tient à votre disposition pour tout renseignement sur les modalités de stage professionnel (nicolas.hauw@uco.fr).

Attention : l'encadrement en structures sportives ne figurant pas dans les programmes de formation des étudiants L3 parcours MS, des cours pourront avoir lieu le mercredi après-midi (de 14h à 16h).

² Les périodes de stage sont volontairement adossées aux semaines de vacances de la Toussaint et de mars afin de vous permettre si vous le souhaitez d'étendre la période de stage de 5 à 7 semaines.

Concernant les étudiants inscrits en Education et Motricité (EM)

Parcours Animation, Enseignement et Entraînement par les APS (AEEAPS)

1) Stage de professionnalisation (« Pratiques professionnelles et analyse »)

Lors de ce stage d'une durée de 5 à 7 semaines³, vous devrez concevoir ou participer à la conception d'un projet et le finaliser de préférence durant l'année universitaire 2010-2011. Ce stage doit être abordé sous l'angle de l'enseignement des activités physiques, sportives et d'expression dans toute organisation à vocation éducative dans les secteurs privé et public (hors contexte EPS – collège/lycée).

Ce stage est organisé sur l'année universitaire complète et s'articule suivant deux périodes :

- ☞ Semaine 42 au semestre 5 (du lundi 17 au vendredi 21 octobre 2011),
- ☞ Semaines 4, 5, 6 et 7 au semestre 6 (du lundi 23 janvier au vendredi 17 février 2012).

Cependant, son organisation pourra être modulée au regard des exigences de l'organisme d'accueil. Par exemple, le stage peut être envisagé selon un dispositif « distribué ». Dans cette configuration, le stage est hebdomadaire (plusieurs demi-journées sont consacrées au stage). Ce dispositif sera accepté par l'IFEPSA à titre exceptionnel et ce au regard de l'intérêt de la nature du stage, et de la programmation des jours de stage sur temps de cours.

Nicolas HAUW se tient à votre disposition pour tout renseignement sur les modalités de stage professionnel (nicolas.hauw@uco.fr).

2) Stage d'intervention dans une association sportive

Il se déroulera de préférence le mercredi après-midi (pas de cours), durant toute l'année. Votre rôle sera d'entraîner/encadrer un groupe de sportifs. Nous vous conseillons d'intervenir dans votre APS de spécialité et vous engager en parallèle dans les formations d'éducateur fédéral que vous propose votre fédération de rattachement⁴.

Parcours Professeur d'Education Physique et Sportive (PEPS)

Attention : l'encadrement en structures sportives ne figurant pas dans les programmes de formation des étudiants L3 parcours PEPS et PE, des cours pourront avoir lieu le mercredi après-midi (de 14h à 16h).

Stage d'intervention pédagogique en EPS (« Pratiques professionnelles et analyse »)

Ce stage se déroulera le lundi matin de début novembre (semaine 45) à début avril (semaine 14). Les étudiants sont placés en stage par l'IFEPSA, en général en binôme, en collège ou en lycée et sont sous la responsabilité d'un professeur conseiller pédagogique (PCP).

³ Les périodes de stage sont volontairement adossées aux semaines de vacances de la Toussaint et de février afin de vous permettre si vous le souhaitez d'étendre la période de stage de 5 à 7 semaines.

⁴ A ce titre l'AESA vous propose des offres d'emploi au sein d'associations sportives du département 49, et permet à ses éducateurs de bénéficier de formations fédérales. Pour toute information <http://admin.aesa.fr/annonces.php?req=2>

Parcours Enseignement 1er degré (PE)

Deux stages sont prévus dans le cadre de la formation professionnelle

1. Stage d'intervention pédagogique en EP (« Pratiques professionnelles et analyse »)

Stage d'intervention pédagogique en EP en école primaire en cycle 3, le mardi après-midi de début novembre (semaine 45) à début avril (semaine 14).

2. Stage de didactique des disciplines

Stage de didactique des disciplines (français et mathématiques), avec la même classe que le stage précédent, le lundi matin en janvier et février 2012. Pour ces deux stages, le placement des étudiants est effectué par l'IFEPSA.

VOS INTERLOCUTEURS LICENCE 3^{ème} année

Spécialité	Responsable	Assistante
PEPS PE	Hervé LE BARS ☎ 02 41 45 26 49 e-mail : hlebars@uco.fr	Anne LE VOYER ☎ 02 41 79 18 99 e-mail : alevator@uco.fr
AEEAPS MS	Nicolas HAUW ☎ 02 41 79 18 93 e-mail : nicolas.hauw@uco.fr	Claudine CADY ☎ 02 41 79 18 92 e-mail : claudine.cady@uco.fr
APAS	Aymeric GIGON ☎ 02 41 79 18 97 e-mail : aymeric.gigon@uco.fr	

Bonnes vacances à tous, rendez-vous à la rentrée.

Aymeric GIGON, Nicolas HAUW & Hervé LE BARS